



OFFRE DE CONTRAT RSSF (Gaspésie)

Responsable des services de sage-femme recherchée CISSS de la Gaspésie

Chères sages-femmes,

Le Collectif Accès sage-femme Baie-des-Chaleurs, accompagné du RSFQ, travaille depuis bientôt **dix ans** pour voir naître enfin des services de sage-femme pour les femmes et les familles de la Baie-des-Chaleurs ainsi que l'ensemble du territoire de la **Gaspésie**.

Le CISSS de la Gaspésie a finalement procédé à un **affichage de contrat pour une RSSF** en novembre dernier, et cet affichage **est toujours en cours**. Il y a également une volonté d'établir un partenariat avec les Îles-de-la-Madeleine pour mettre en place des services de sage-femme d'ici 2019, peut-être sous forme d'un point de services.

L'établissement n'a reçu que deux candidatures lors du premier affichage, soit deux sages-femmes de l'Europe n'ayant aucun permis de pratique au Québec. Il va sans dire que les membres du Collectif étaient dans la consternation. Par le biais d'une **lettre**, le Collectif vous fait part de leur **cri du cœur!**

Nous sommes toutes à travailler très fort pour le développement et l'accessibilité de nos services partout au Québec, et la volonté du CISSS de la Gaspésie est enfin au rendez-vous! **Il ne manque plus que la future RSSF!**

Merci de considérer cette **belle opportunité**.

- **[Pour lire la lettre du Collectif Accès sage-femme Baie-des-Chaleurs](#)**

Il existe un **programme d'aide financière aux entrevues**, géré par le service d'accueil aux nouveaux arrivants, **qui rembourse jusqu'à 400\$ de frais de déplacement, de repas et de transport** sur 2 jours pour une personne qui se déplacerait pour un entretien d'embauche dans la région. Le service d'accueil prend par la même occasion le temps de rencontrer la personne et d'échanger sur la région, de répondre à ses questions et parfois même de faire un petit tour du coin ! Les détails du programme sont ici : <https://gaspesieilesdelamadeleine.ca/travailler/programme-d-aide-aux-entrevues>.

Il existe par ailleurs des **déductions fiscales**, tant au fédéral qu'au provincial, **relatives aux frais de déménagement** encourus pour occuper un emploi à un nouvel endroit. Tous les détails sont sur les sites de l'ARC et de Revenu Québec :

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/deductions-credits-depenses/ligne-219-frais-demenagement.html>

http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/situation/demenagement/frais_demenagement.aspx

Informations sur le contrat:

- Contrat temps partiel permanent de 28 heures / semaine (RSSF)
- Début du contrat: dès que possible
- **Consulter l'offre de contrat**

Rappel: Vous pouvez dorénavant visualiser toutes les offres de contrat en vigueur sur le site web du RSFQ, dans la section [Carrières](#).

Gabrielle Pesant, coordonnatrice
Regroupement Les Sages-femmes du Québec

Profession
sage-femme
passion, savoirs, un souffle unique



[ENVOYER À UN AMI](#)



[SITE WEB](#)

